



Etablissement Public Foncier
ILE DE FRANCE

Décision n° 2016-68

DELEGATION DE SIGNATURE DE L'AGENT COMPTABLE

L'agent comptable,

Vu le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'île de France, modifié par le décret n°2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté du 13 juin 2013 portant nomination de Mme Valérie JULHES, agent comptable de l'Etablissement public foncier d'Ile de France,

Vu le décret n°2015-525 du 12 mai 2015 portant dissolution au 31/12/2015 des établissements publics fonciers des Hauts de seine, du Val d'Oise et des Yvelines et modifiant le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 susvisé.

DONNE :

A titre permanent, délégation spéciale de signature à Madame NICOLE LABBE, durant le mois de janvier 2016 concernant les opérations d'inventaire et de régularisation du compte financier 2015.

Fait à Paris, le 4 janvier 2016,

VALERIE JULHES

AGENT COMPTABLE